

Número de Révision: 003.0 Date de sortie: 03/11/2024

# 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de LePage No More Nails Paneling and

l'article: **Moulding Construction Adhesive** 

Type de Adhésif acrylique.

produit/utilisation:

. Restriction Non identifié

d'utilisation:

Raison sociale:

Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515

Mississauga, Ontario L5N 6C3

Numéro IDH: 2048232

Région: Canada

Votre contact:

Téléphone: +1 (905) 814-6511

MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center

1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887

Internet: www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

	VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.	

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION DES YEUX	2A

# PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

Prévention: Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter un appareil de protection

des yeux et le visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Non prescrit Stockage: Élimination: Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*	
Calcaire	1317-65-3	30 - 40	
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	112945-52-5	1 - 5	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	1 - 5	

Numéro IDH: 2048232 Nom du produit: LePage No More Nails Paneling and Moulding Construction Adhesive Quartz (SiO2) 14808-60-7 0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Si les symptomes persistent, faire appel á un médecin.

Contact avec la peau: Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent,

consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation

persiste consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Non disponible

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Aucun connu

**Produit ou gaz issus de la combustion:** Oxydes de carbone.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Aucun connu

Méthodes de nettoyage: Enlever en grattant autant de produit possible. Nettoyer le résidu à l'eau

savonneuse.

# 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Eviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété de cette

matière avec la peau. Ne pas goûter ou avaler. Conserver hors de la portée

des enfants.

Stockage: Protéger du gel. Entreposer en lieu sec et frais.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA particules inhalables 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Rien	Rien	Rien	Rien
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations

techniques:

Généralement pas nécessaire.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement

nécessaire.

Protection des yeux: Aucune mesure spéciale n'est requise s'il est utilisé correctement.

**Protection de la peau:** Aucune mesure spéciale n'est requise s'il est utilisé correctement.

# 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:SolideCouleur:BlancOdeur:AcryliqueSeuil de détection d'odeur:Non disponible

**Valeur pH:** 7 - 9

 $\begin{tabular}{lll} \textbf{Pression de vapeur:} & Non disponible \\ \textbf{Point / zone d'ébullition:} & 100 °C (212°F) \\ \textbf{Point/domaine de fusion:} & Non disponible \\ \textbf{Gravité spécial:} & 1.03 - 1.07 (eau = 1) \\ \textbf{Densité de vapeur:} & 0.62 (Air = 1) \\ \end{tabular}$ 

Point d'éclair: Non classé comme solide inflammable dans les lignes directrices de

classification DOT, partie 173, annexe H 7/10/2002.

Inflammable/Limites inférieures d'explosion:Non disponibleInflammable/Limites supérieures d'explosion:Non disponibleTempérature d'auto-inflammation:Non disponibleInflammabilité:Non applicableTaux d'évaporation:1 (eau = 1)Solubilité dans l'eau:émulsionnableCoefficient de partage (n-octanol/eau):Non disponible

Teneur VOC: 0.1 %; 27 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L

moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de

SCAQMD)

Viscosité: 2,000,000 mpa.s Température de décomposition: Non disponible

# 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

**Réactions dangereuses:** Ne se produira pas.

Produits de décomposition

dangereux:

Numéro IDH: 2048232

Aucun connu

**Produits incompatibles:** Des acides forts et des oxydants forts.

**Réactivité:** Non disponible

Conditions à éviter: Aucun connu

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Peau

### Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Pas une voie d'exposition pertinente. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage

par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer

par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.

Contact avec la peau: Le contact prolongé et/ou répétitif de la peau avec ce produit peut causer une irritation.

Contact avec les yeux: Peut entraîner une irritation.

Ingestion: Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des

vomissements et des diarrhées.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.	
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles	
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Rien	Poussières nuisibles	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 4.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 4.3 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 4.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 5.68 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 5.3 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 5.28 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, $4 \text{ h}$ ) = > 6.03 mg/l	Irritant, Poumon	
Quartz (SiO2)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Non	Non	Non
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non
Quartz (SiO2)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui

# 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

# 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée:

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont

exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans

l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

# 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 15

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 03/11/2024

Numéro IDH: 2048232

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.